

<http://pierrealainmillet.fr/Le-photovoltaique-n-est-pas-une>



Conseil de métropole du 27 Mars 2023

Le photovoltaïque n'est pas une solution décarbonée

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : vendredi 31 mars 2023

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Intervention courte monsieur le président, chers collègues pour demander que l'association nous informe sur le bilan carbone des opérations qu'elle soutient.

Nous répétons d'ailleurs que nous demandons que tout projet photovoltaïque fasse l'objet d'une étude d'impact carbone tenant compte de l'origine des panneaux, du chantier, des intervenants et éclairant le modèle économique et les financements en coût total sur le cycle de vie, ce qui explique notre abstention sur la délibération 1642 concernant les installations des toits photovoltaïques sur nos équipements.

Car le photovoltaïque n'est pas une solution décarbonée, en tout cas beaucoup moins que l'éolien ou le nucléaire et le coût carbone peut varier selon les projets. Le bilan des installations du SIGERLY réalisé il y a 2 ans montrait que ce sont les grandes installations qui sont pertinentes économiquement et environnementalement. Et bien entendu, le résultat est différent s'il y a ou non autoconsommation.

C'est pourquoi d'ailleurs nous demandons que les projets soutenus par la métropole privilégient l'autoconsommation, ce qui n'est pas le cas des projets évoqués sur nos équipements dans la délibération 1642 pour laquelle nous nous abstiendrons aussi.